

# MAIRIE DE LE BIOT

18 Route de l'Eglise

74430 LE BIOT

04.50.72.12.06

mairie.lebiot@wanadoo.fr

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux sont convoqués à la réunion du Conseil Municipal :

**VENDREDI 05 JUIN 2026**

**A 19h00**

Salle du conseil municipal

---

## ORDRE DU JOUR

---

1. Approbation du procès-verbal du 17 avril 2026

### 2. ADMINISTRATION GENERALE

- 2.1 Election des délégués titulaires et des délégués suppléants dans le cadre des élections sénatoriales
- 2.2 Retrait partiel de la délibération n° 30.2026 relative aux délégations du conseil municipal au maire et nouvelle délibération des délégations retirées
- 2.3 Désignation des membres de la commission communale des impôts directs (CCID)

### 3. FONCIER

- 3.1 Demande de prolongation de portage d'un bien porté par l'EPF74
- 3.2 Etude de la proposition d'acquisition de la parcelle communale C 2731

4. EAU - Adoption du supplément de prix de la redevance prélèvement sur la ressource en eau

5. TRAVAUX - Abrogation de la délibération n° 44.2025 relative à la modification de l'emplacement de la plateforme de traite de l'alpage des Tellys

6. ECOLE - Adoption du plan particulier de mise en sûreté (PPMS) de l'école François Hugo

### 7. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- 7.1 Etude d'une demande de subvention du ski-club de Saint-Jean-d'Aulps
- 7.2 Etude d'une demande subvention exceptionnelle de l'association Familles Rurales de la Vallée d'Aulps dans le cadre de la participation communale au centre de loisirs de la Vallée d'Aulps

8. Décisions prises par le Maire en vertu de la délégation consentie par le Conseil Municipal  
(article L2122-22 du CGCT)

### 9. QUESTIONS DIVERSES

Le Biot le 28 mai 2026

Le Maire  
Yann MORAND

